

CONSEIL DE QUARTIER LE GAMBAUD – N°4/2023
COMPTE RENDU SÉANCE DU 13 JUIN 2023 – 18h30

Elu présent : David ARIAS

Membres présents : Sylvie CHAMBON, Claudie GALLET, Martine TARDY, Vincent JOUBERT, Raymond TOQUE

Membre absent : Mme Laïla Boukar

ORDRE DU JOUR :

- 1- Nomination du secrétaire de séance
- 2- Validation du dernier CR du 25/04/2023
- 3- Bilan de l'événement Graines d'AVENIR du 13/05/2023
- 4- Sujets en cours
- 5- Lancement de la rentrée
- 6- Réunion du conseil inter quartiers
- 7- Date du prochain conseil

1- NOMINATION DU SECRETAIRE DE SÉANCE :

La réunion s'est tenue dans le bureau de Monsieur Le Maire.

M. ARIAS est nommé secrétaire. M. TOQUE lui fera passer son compte-rendu.

Nous remercions la secrétaire d'accueil d'envoyer qu'un seul message à tous les membres du conseil de quartier comprenant l'ordre du jour et le compte-rendu de la précédente réunion.

2- VALIDATION DU CR DU DERNIER CONSEIL DU 25/04/2023 :

Le compte-rendu de la réunion précédente du 25/04 n'est pas validé, les membres du conseil n'ont jamais reçu le document.

3- BILAN DE L'EVENEMENT GRAINES D'AVENIR DU 13/05/2023 :

Cette manifestation troc de plants et sensibilisation au compostage a eu lieu le samedi 13 mai 2023 au Lotissement LETRAT.

Les retours sont très positifs malgré l'orage en fin de journée :

L'ambiance, l'organisation, la date bien choisie, la buvette, la bonne communication, les visiteurs nombreux et très satisfaits, le succès du stand d'information SYCLUM, le nombre de composteurs vendus, les petits cartons...

L'année prochaine, cette manifestation sera reconduite. La date est fixée au samedi 4 mai 2024 :

A prévoir : plus de plantes pour démarrer, des tables supplémentaires, diminuer le nombre de grandes affiches, associer les autres conseils de quartier, supprimer le goûter, participation des écoles avec un projet pédagogique...

Mise à disposition d'un broyeur à végétaux :

La Mairie pourra mettre à votre disposition un broyeur. La gestion de cet appareil sera assurée par le SYCLUM (organisation, réservation, caution...) et par la Mairie (stockage et entretien) **et terreau gratuit.**

Préciser les modalités

4- SUJETS EN COURS :

Plusieurs programmes de logements sont projetés sur la commune :

La Friche industrielle – 160 logements, Les allées du MONTAY – 74 logements, un immeuble de 27 logements au 63 rue de Bourgoin, et sur le quartier voisin au centre bourg L'esplanade – 149 logements.

Les habitants font remarquer l'impact de ces constructions d'immeubles. Dans notre quartier, toutes les rues traversantes sont étroites. Notre quartier perd de sa tranquillité avec une montée exponentielle de la circulation, et l'augmentation des risques et de toutes les pollutions.

Les membres demandent à exercer leur rôle consultatif au sujet de ces grands projets concernant leur quartier.

Illuminations maisons et balcons de Noël 2022 :

Le concours a eu très peu de participants. Ce concours des illuminations de Noël ne sera pas reconduit en Noël 2023.

Tableau de bord voirie et état d'avancement en 2023

M. ARIAS devrait nous faire parvenir le tableau de bord pour le suivi des actions voirie à la suite de la visite sur le terrain en 2022. La lecture du tableau fera l'objet d'un sujet à inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier : états des lieux, actions engagées, programmées ou projetées, où on en est-on, est-il complet ? A comparer avec le dossier actions voirie de M. TOQUE transmis le 19 mai 2022. Une tournée VOIRIE est prévue en 2023.

Installation de poubelles de ville : dans le quartier, au bois du Grand Taillis. Où en est-on ?

Echanges avec les riverains et diffusion des CR sur le site internet de la commune :

Les deux boîtes à idées sont arrivées et seront installées avant le mois de mars 2023.

Vous pourrez y déposer vos remarques et vos idées et toujours dans le respect merci.
A vérifier si elles sont bien installées.

Avez-vous reçu des messages qui remontent des habitants sur les problématiques d'équipements, sécurité, voirie, vie locale ? Comment peut-on obtenir une synthèse des questions posées par les habitants de notre quartier bien sûr les questions d'intérêt général et en lien avec la Démocratie participative ?

Budget annuel :

Le budget pour le fonctionnement du conseil était de 5000,00 euros pour 2022.

En 2023, il sera de ? euros.

Inquiétude des commerçants du village – boulangerie, pharmacie, coiffeur concernant le manque de places de parking pour leur clientèle :

Une zone bleue va être mise en place. Elle est annoncée sur le panneau lumineux en face de la boulangerie. Pour le salon de coiffure un « badge » sera remis au client pour un stationnement de plus longue durée.

5- LANCEMENT DE LA RENTREE

Installation de caméras (sécurité et incivilité) : sujet à porter au prochain ordre du jour

Au cours de la réunion, nous avons pu questionner Monsieur Le Maire sur différents points concernant notre quartier :

Entretien et Propreté dans notre quartier

Remise en état de nos rues et de nos trottoirs après les travaux des constructeurs

Création d'un espace vert au centre de notre ville

Rappels sur la démocratie participative : rappel sur la définition de la Démocratie Participative citoyenne, ses objectifs et le rôle de ces membres. Les membres jouent un rôle consultatif au sujet des grands projets municipaux concernant le quartier.

Ces points seront à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier.

Réunions futur PLU :

Deux réunions publiques se sont déjà tenues à la salle du TRIOLLET : le 28 mars et le 10 mai 2023. Elles avaient pour but d'informer les habitants sur ce dossier.

Une réunion pour les conseils des quartiers s'est tenue à la Mairie le mercredi 26 avril 2023.

A titre consultatif, **les membres des quartiers sont en attente du document PADD REVISION PLU DE TIGNIEU-JAMEYZIEU VERSION 2** demandé lors de cette réunion.

6-REUNION D'UN CONSEIL INTER QUARTIERS :

Une réunion regroupant les 4 conseils de quartier aura lieu le mardi 12 septembre 2023 à 18h00 à la Mairie ou à la salle du TRIOLLET.

Sera-t-elle ouverte au public ?

7- DATE PROCHAIN CONSEIL :

Le prochain conseil est fixé au mardi 10 octobre 2023 à 18h00 à la mairie.

La séance est levée à 20h00.